

NORME  
INTERNATIONALE

**ISO**  
**10755**

Première édition  
1992-05-15

---

---

**Technologie graphique — Échange de  
données numériques de préimpression —  
Données d'images en couleur sur bande  
magnétique**  
**(standards.iteh.ai)**

*Graphic technology — Prepress digital data exchange — Colour picture  
data on magnetic tape*  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fab23d16-78d5-4e65-873d-0260664a2b87/iso-10755-1992>



Numéro de référence  
ISO 10755:1992(F)

## Sommaire

	Page
1	1
2	1
3	1
4	1
5	2
6	2
6.1	2
6.2	2
6.3	2
6.4	2
6.5	2
6.6	2
6.7	2
6.8	2
7	2
7.1	3
7.2	3
8	8
8.1	8
8.2	8

## Annexe

A	9
---	---

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Version française tirée en 1994

Imprimé en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 10755 a été élaborée par l'American National Standards Institute (ANSI) (en tant que ANSI IT 8.1-1988) et a été adoptée, selon une procédure spéciale par «voie express», par le comité technique ISO/TC 130, *Technologie graphique* parallèlement à son approbation par les comités membres de l'ISO.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.tai)  
15017/55-1992  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/15017/55-1992/iso-10755-1992>  
78d5-4e65-873d-0260664a2b87/iso-10755-1992

## Introduction

Le contenu technique de la présente Norme internationale est identique à celui de la norme nationale américaine IT8.1-1988. Le document de l'ANSI a été transmis à l'ISO pour approbation, selon une procédure par «voie express», sur demande de l'ISO/TC 130 réuni en séance plénière en 1989; après approbation, il a été remanié conformément aux *Directives CEI/ISO*, partie 3. Le document IT8 avait été rédigé à l'instigation d'un groupe international d'industriels réunissant les principaux fabricants de systèmes de préimpression dans le monde. Ce groupe, initialement désigné sous le nom de comité DDES (Digital Data Exchange Standards), a donné naissance au comité de normalisation accrédité ANSI IT8 (Technologie d'image) qui est chargé de la normalisation des échanges de données électroniques dans le domaine de la préimpression appliquée aux arts graphiques.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 10755:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fab23d16-78d5-4e65-873d-0260664a2b87/iso-10755-1992>

# Technologie graphique — Échange de données numériques de préimpression — Données d'images en couleur sur bande magnétique

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit un format de bande magnétique destiné à permettre les transferts de données d'images en couleur entre des systèmes électroniques de préimpression commercialisés par différents fabricants.

## 2 Conformité

Une installation DDES est conforme à la présente Norme internationale si elle satisfait aux prescriptions des articles 6 à 8, à l'exception de celles expressément identifiées comme non-UEF ou EUEF. Les éléments non-UEF et EUEF, s'ils sont utilisés, doivent être enregistrés comme indiqué mais leur lecture est facultative.

## 3 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO/CEI 646:1991, *Technologies de l'information — Jeu ISO de caractères codés à 7 éléments pour l'échange d'informations* (Publiée actuellement en anglais seulement).

ISO 1001:1986, *Structure de fichiers et étiquetage des bandes magnétiques pour l'échange d'information* (Publiée actuellement en anglais seulement).

ISO/CEI 1864:1992, *Technologies de l'information — Bande magnétique vierge de 12,7 mm (0,5 in) de large, pour l'échange d'information — 32 ftpmm (800 ftpi), NRZ1, 126 ftpmm (3 200 ftpi) par codage de phase et 356 ftpmm (9 042 ftpi), NRZ1* (Publiée actuellement en anglais seulement).

ISO/CEI 3788:1990, *Traitement de l'information — Bande magnétique à 9 pistes, large de 12,7 mm (0,5 in), pour l'échange d'information, codée en modulation de phase à 126 ftpmm (3 200 ftpi) - 63 cpmm (1 600 cpi).*

ISO 5652:1984, *Traitement de l'information — Bande magnétique à 9 pistes de 12,7 mm (0,5 in) de large pour l'échange d'information — Format et enregistrement utilisant des codages de groupe à 246 cpmm (6 250 cpi).*

## 4 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

**4.1 spécification d'échange de données numériques (DDES):** Méthode de partage de données numériques entre des systèmes coopérants.

**4.2 format UEF:** Ensemble des caractéristiques de base qu'un système doit réunir pour être conforme à la présente Norme internationale.

**4.3 format UEF étendu (EUEF):** Ensemble des caractéristiques facultatives pouvant intervenir en complément des caractéristiques UEF.

**4.4 format non-UEF:** Caractéristiques propres à un fabricant, non définies dans la présente Norme internationale.

**4.5 notation avec signe décimal:** Expression d'un nombre décimal à l'intérieur d'une zone numérique

sous la forme d'une chaîne de caractères numériques (ISO/CEI 646, positions 3/0 à 3/9), avec un signe décimal facultatif (ISO/CEI 646, position 2/14, correspondant au point).

## 5 Symboles et abréviations

Les symboles et abréviations ci-après sont utilisés dans la présente Norme internationale.

PO:	Position d'octet dans un label. Par commodité d'emploi avec l'ISO 1001, les positions d'octet démarrent à partir de 1.
L:	Longueur d'une zone exprimée en nombre d'octets.
ESPACE ou ␣:	Caractère défini par la position 2/0 dans l'ISO/CEI 646.
ZÉRO:	Caractère défini par la position 3/0 dans l'ISO/CEI 646.

## 6 Prescriptions

### 6.1 Prescriptions de base

Les prescriptions de base pour l'échange d'images en couleur sont définies par le format UEF version 00. Les données d'images transmises dans ce format se présentent sous la forme d'un tableau rectangulaire constitué d'éléments d'image («pixels»). Un pixel est représenté par un ensemble de valeurs correspondant à ses composantes chromatiques. En format UEF version 00, les pixels se composent de quatre octets représentant les couleurs cyan («C»), magenta («M»), jaune («Y») et noir («K») utilisées pour l'impression.

### 6.2 Bandes DDES00

Lorsqu'une bande est identifiée comme étant de type DDES (PO 44-47) version 00 (PO 50-51) dans l'en-tête de volume 1, la bande doit être enregistrée comme indiqué dans la présente Norme internationale. Les valeurs contenues dans les zones UEF et EUEF doivent être conformes à la présente Norme internationale. Seules les zones signalées comme réservées au système (fabricant) ainsi que les labels d'en-tête utilisateur destinés au fabricant (PO 04-80) peuvent être utilisés librement. Toutes les autres doivent être remplies comme indiqué dans la présente Norme internationale ou dans l'ISO 1001.

L'ISO 1001 s'applique à toutes les zones qui ne sont pas décrites dans la présente Norme internationale.

L'enregistrement sur les bandes DDES s'effectue soit par modulation de phase à 1 600 bits/inch, soit par groupes (GCR) à 6 250 bits/inch, conformément à

l'ISO/CEI 3788 ou à l'ISO 5652 respectivement, et sur des supports tels que prescrits dans l'ISO 1864.

### 6.3 Formats EUEF

L'utilisation des zones et des valeurs au format UEF étendu est facultative. Seuls les codes prescrits dans la présente Norme internationale doivent être employés.

### 6.4 Formats non-UEF

Les zones et les valeurs non-UEF doivent également être définies dans le cadre de la spécification DDES. Les restrictions d'utilisation sont les mêmes que pour les zones et les valeurs EUEF.

### 6.5 Spécification des formats UEF, EUEF, et non-UEF

Les positions 05 à 10 du label d'en-tête utilisateur UHL 1 doivent contenir l'indicateur de format, comme indiquée en 7.2.4.

### 6.6 Remplissage des zones

Toutes les zones numériques doivent être justifiées à droite et complétées par des ZÉROS; les zones alphanumériques doivent être justifiées à gauche et complétées par des ESPACES.

### 6.7 Utilisation des labels d'en-tête utilisateur

Les labels UHL1, UHL2 et UHL3 sont couramment prescrits dans la présente Norme internationale. Il est réservé jusqu'à 26 UHL supplémentaires pour une utilisation ultérieure dans UHL2: 8 UHL au plus pour une utilisation DDES (PO 31), 9 UHL au plus pour une autre utilisation (PO 32) et 9 UHL au plus pour le fabricant (PO 33). Les valeurs UHL DDES (PO 04) doivent être uniques et ordonnées. Les valeurs «1» à «9» et «A» et «B» sont réservées pour une utilisation DDES.

### 6.8 Combinaison de différents formats de bande

Plusieurs formats de fichier de bande magnétique UEF peuvent coexister sur la même bande et/ou le même jeu de volumes DDES. De même, une bande magnétique DDES peut contenir à la fois des fichiers au format EUEF et non-UEF.

## 7 Labels d'en-tête pour DDES00

Les paragraphes ci-après décrivent l'utilisation DDES du format de bande ISO 1001.





Tableau 2 (fin)

Seconde bande	
BOT VOL1	Marque physique de bande (début de bande) Label d'en-tête de volume
HDR1	Label d'en-tête de fichier 1 de la section de fichier qui suit
HDR2	Label d'en-tête de fichier 2 de la section de fichier qui suit
UHL1	Label d'en-tête utilisateur 1 de la section de fichier qui précède
UHL2	Label d'en-tête utilisateur 2 de la section de fichier qui précède
UHL3	Label d'en-tête utilisateur 3 de la section de fichier qui précède
*	
*	
*	
TM	Marque logique de bande
****	données d'images FICHER D'IMAGE 2 - Section 2
TM	Marque logique de bande
EOF1	Label de fin de fichier 1
EOF2	Label de fin de fichier 2
UTL1	Label de fin utilisateur 1
UTL2	Label de fin utilisateur 2
UTL3	Label de fin utilisateur 3
*	
*	
*	
TM	Marque logique de bande
TM	Marque logique de bande (fin logique de bande)
EOT	Marque physique de bande (fin de bande)

## 7.2.2 Label d'en-tête de fichier 1 (HDR1)

Le tableau 4 décrit le label d'en-tête de fichier 1 en indiquant les positions d'octet, le nom, la longueur (nombre d'octets) et le contenu de chaque zone.

L'identificateur de fichier (PO 05-21), le numéro de génération (PO 36-39) et le numéro de version de génération (PO 40-41) peuvent varier en fonction du système d'exploitation. Ces zones ne sont pas destinées à la communication entre les systèmes de différents fabricants.

L'identificateur de jeu de fichiers (PO 22-27) ne correspond pas à un nom de travail pour DDES. Le nom de travail doit être contenu dans le label d'en-tête utilisateur 1 (voir tableau 6).

Lorsque la date de fin de validité n'est pas définie, la zone correspondante (PO 48-53) doit contenir un ESPACE suivi de cinq ZÉROS ou, alternativement, six ZÉROS.

Tableau 4 — Label d'en-tête de fichier 1 (HDR1)

PO	Nom de zone	L	Contenu
01-04	identificateur et numéro de label	4	«HDR1»
05-21	identificateur de fichier	17	
22-27	identificateur de jeu de fichiers	6	
28-31	numéro de section de fichier	4	
32-35	numéro d'ordre de fichier	4	
36-39	numéro de génération	4	
40-41	numéro de version de génération	2	
42-47	date de création du fichier	6	
48-53	date de fin de validité du fichier (facultatif)	6	
54	droit d'accès au fichier	1	ESPACE
55-60	nombre de blocs	6	ZÉROS
61-73	réserve au système (fabricant)	13	
74-80	réserve pour une utilisation ISO 1001	7	ESPACES

## 7.2.1 Label d'en-tête de volume 1 (VOL1)

Le tableau 3 décrit le label d'en-tête de volume 1 en indiquant les positions d'octet, le nom, la longueur (nombre d'octets) et le contenu de chaque zone.

Dans le cas d'un jeu de volumes, les bandes sont numérotées à partir de «01», chaque numéro d'ordre PO 48-49 correspondant au numéro de la bande précédente plus 1.

Tableau 3 — Label d'en-tête de volume 1 (VOL1)

PO	Nom de zone	L	Contenu
01-04	identificateur et numéro de label	4	«VOL1»
05-10	identificateur de volume	6	
11	droit d'accès au volume	1	ESPACE
12-37	réserve pour une utilisation ISO 1001	26	ESPACES
38-43	date de création (format ISO 1001)	6	
44-47	identificateur DDES	4	«DDES»
48-49	numéro d'ordre de la bande dans le jeu de volumes	2	
50-51	version DDES	2	«00»
52-79	réserve pour une utilisation ISO 1001	28	ESPACES
80	version standard du label	1	

## 7.2.3 Label d'en-tête de fichier 2 (HDR2)

Le tableau 5 décrit le label d'en-tête de fichier 2 en indiquant les positions d'octet, le nom, la longueur (nombre d'octets) et le contenu de chaque zone.

Les positions 16 à 50 sont réservées au système (fabricant), chaque fabricant pouvant en faire usage librement. Elles ne sont pas destinées à la communication entre les systèmes de différents fabricants.



**Tableau 5 — Label d'en-tête de fichier 2 (HDR2)**

PO	Nom de zone	L	Contenu
01-04 05	identificateur et numéro de label format d'enregistrement = longueur fixe	4 1	«HDR2» «F»
06-10 11-15	longueur de bloc (fixe pour UEF) longueur d'enregistrement (fixe pour UEF)	5 5	«08192» «08192»
16-50 51-52 53-80	réservé au système (fabricant) décalage de mémoire tampon réservé pour une utilisation ISO 1001	35 2 28	ZEROS ESPACES

### 7.2.4 Label d'en-tête utilisateur 1 (UHL1)

Le tableau 6 décrit le label d'en-tête utilisateur 1 en indiquant les positions d'octet, le nom, la longueur (nombre d'octets) et le contenu de chaque zone.

Les positions 05 à 10 contiennent l'indicateur UEF:

- «UEFb00» — Format UEF pour les images en couleur
- «EUEF00» — Fichier UEF étendu
- «b000» — Fichier non-UEF

Les autres nomenclatures sont réservées pour une utilisation DDES ultérieure.

Les positions 11 à 30 contiennent le nom du fabricant de la bande. Chaque fabricant doit être désigné de façon spécifique.

**Tableau 6 — Label d'en-tête utilisateur 1 (UHL1)**

PO	Nom de zone	L	Contenu
01-04	identificateur et numéro de label	4	«UHL1»
05-10	indicateur UEF	6	«UEFb00»
11-30	nom du fabricant	20	
31-40	nom de programme	10	
41-60	nom de travail	20	
61-80	nom d'image	20	

### 7.2.5 Label d'en-tête utilisateur 2 (UHL2)

Le tableau 7 décrit le label d'en-tête utilisateur 2 en indiquant les positions d'octet, le nom, la longueur (nombre d'octets) et le contenu de chaque zone.

Les positions 25 à 28 indiquent le type de fichier enregistré sur la bande:

Types standards:

- «0000» — image en couleur (UEF)
- «0001» — dessin au trait (réservé pour une autre utilisation DDES)
- «0002» — figure géométrique (réservé pour une autre utilisation DDES)
- «0003» - «0099» — réservé pour une utilisation DDES ultérieure
- > «0099» — réservé au fabricant

Les positions 31, 32 et 33 indiquent le nombre de labels UHL sur la bande. Ceux-ci sont mentionnés dans l'ordre suivant: UHL DDES (PO 31), UHL réservés pour une utilisation ultérieure différente (PO 32) et UHL réservés au fabricant (PO 33). Cet ordre ne tient pas compte du numéro de chaque label. À l'exception des UHL DDES (voir 6.7), le numéro de label (PO 04) est désigné par un chiffre ou une lettre qui n'est déterminé ni par une signification particulière, ni par son appartenance à une série de valeurs.

Les positions 34 à 35 contiennent le nombre de blocs situés avant la première ligne de données d'images, dans un fichier d'image. Cette zone peut être utilisée par le fabricant à sa convenance.

Les positions 36 à 80 doivent être remplies par des ESPACES.

**Tableau 7 — Label d'en-tête utilisateur 2 (UHL2)**

PO	Nom de zone	L	Contenu
01-04	identificateur et numéro de label	4	«UHL2»
05-24	nom du site	20	
25-28	type de fichier	4	«0000»
29-30	réservé au système (fabricant)	2	
31	nombre de labels UHL DDES supplémentaires - valeur courante: 1	1	«1»
32	nombre de labels UHL destinés à une autre utilisation ultérieure	1	ZÉRO
33	nombre de labels UHL destinés au fabricant (pour utilisation à sa convenance)	1	
34-35	décalage du début des données (en nombre de blocs), défini par le fabricant	2	
36-80	réservé pour une utilisation DDES ultérieure	45	ESPACES

### 7.2.6 Label d'en-tête utilisateur 3 (UHL3) (bloc de paramètres)

Le tableau 8 décrit l'en-tête utilisateur 3 en indiquant les positions d'octet, le nom, la longueur (nombre d'octets) et le contenu de chaque zone.

#### 7.2.6.1 Format de données

L'imbrication des données d'images peut être obtenue par imbrication des pixels (format UEF), des lignes (UEF) ou des couleurs (non-UEF). Ces différents formats sont désignés par les valeurs suivantes (positions 05 et 06):

- «00» — imbrication de pixels (UEF)
- «01» — imbrication de lignes (UEF)
- «02» — imbrication de couleurs (réservé pour une autre utilisation DDES)

En format UEF, l'imbrication de pixels ou l'imbrication de lignes doit être utilisable en écriture, et les deux doivent être accessibles en lecture.